ANNEXE A1

Adresse :
Route 138
Sainte-Geneviève-de-Berthier
J0K1A0

No de lots :
3 448 870, 3 448 875,
3 449 152

INCLUSIONS	EXCLUSIONS
Lesquelles sont vendues sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'acheteur	Récoltes en cours

DÉCLARATIONS DU VENDEUR :

1. SANS GARANTIE : Cette vente est faite sans garantie légale de qualité aux risques et périls de l'acheteur.

2. VENTE TAXABLE : La présente propriété est taxable, en tout ou en partie étant donné qu'elle effectue soit des opérations commerciales agricoles et/ou forestières et est vendu comme telle. De ce fait, la vente sera taxable (en tout ou en partie selon le cas, voir avec votre notaire et /ou comptable).

3. SUPERFICIE : Superficie et mesures de la terre vendue selon le cadastre municipal, terre non arpentée, sans garantie de contenance, et vendue tel que vu. Le vendeur ne fournira pas de document d'arpentage, ni aucun certificat de localisation ou piquetage pour cette vente. L'acheteur s'en déclare satisfait.

4. CRÉDIT DU MAPAQ : Pour le montant des taxes municipales, s'il y a un crédit de taxes du MAPAQ, la réduction est incluse dans le montant de taxes affiché par le courtier.

5. ZONAGE AGRICOLE : L'acheteur reconnaît que le lot vendu est situé dans une zone agricole, que ce lot est assujetti à certaines dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et qu'il ne pourra utiliser ce lot à une fin autre que l'agriculture à moins qu'il n'obtienne l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole ou qu'il puisse se prévaloir de droits prévus dans la Loi. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée.

6. SUPERFICIE : La superficie en culture de 25.1 hectares provient de La financière agricole. La superficie est vendue telle que vue sans garantie.

7. DRAINAGE :Le vendeur confirme que la terre est drainée mais ne trouve plus les plans. Vendue tel quel.

8. PRIX DE VENTE : La répartition du prix de vente sera fournie par le vendeur et/ou son comptable au notaire instrumentant la vente.

9. ZONE HUMIDE : Il y aurait une zone humide sur la terre. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Le vendeur ainsi que le courtier se dégagent de toutes responsabilités et l'acheteur s'en déclare satisfait. (Voir plan ci-joint)

1/23

10. **ZONE INONDABLE :** Il y aurait une zone inondable sur la propriété. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Le vendeur ainsi que le courtier se dégagent de toutes responsabilités et l'acheteur s'en déclare satisfait. (Voir plan ci-joint)

11. **SERVITUDES :** il existe des servitudes d'utilité publique pour le transport et la distribution des services d'électricité, de téléphone, de télécommunication et de câblodistribution. Servitude # 69365, #78398, #114310, #108325, #134509, #144155, #69364, #70163, #74155, #78397, #192967, #155164, #261198

12. **NOUVELLE SERVITUDE** : Le vendeur et l'acheteur devront s'entendre pour une nouvelle servitude de droit de passage pour se rendre au fleuve.

Date : 02-05-23

Par la présente, j'ai pris connaissance de ce document et m'en déclare satisfait.

PA _____

Acheteur 1	Date	Vendeur 1	Date
Acheteur 2	Date	Vendeur 2	Date

Toute reproduction en tout ou en partie est interdite sans l'autorisation écrite de Maxxum 100 Centre inc.

114310

La présente cession est faite gratuitement de la part des cédantes, mais à la charge par l'acquéreure de tous déplacements et reconstructions de clotures, s'il y a lieu, et d'utiliser ce terrain pour l'amélioration et l'élargissement du chemin actuel.

Les venderesses déclarent qu'ils sont propriétaires dudit immeuble comme suit: la dite Dame J. Rosaire Rivard pour une moitié indivise comme comme commune en biens avec son défunt époux; et la dite Dame ~~Giele~~ Gisèle Rivard pour l'autre moitié indivise comme exécutrice testamentaire de son père, M. J. Rosaire Rivard, avec pouvoirs de vendre, aux termes du dernier testament de ce dernier reçu devant le notaire J.D. Giroux, le 10 août 1955, enregistré à Berthier sous le No. 107408; avis de décès a été enregistré sous no. 107409, reçu devant le notaire J.A. Boivin;

Servitude

Par la même présente, les venderesses ou comparantes accordent, établissent et créent, en faveur de la dite corporation de la paroisse de Berthier, présente et acceptant, une servitude réelle consistant en un droit à perpétuité de placer, remplacer, réparer, maintenir, et exploiter un réseau d'acqueduc à l'endroit indiqué sur le plan annexé aux présentes, soit une lisière de terrain faisant partie du lot numéro trois cent soixante-douze (P.372) d'une largeur de treize pieds et neuf pouces sur le sens du chemin public Mon-Tréal-Québec sur une profondeur d'environ six cent pieds, mesure anglaise ou toute la profondeur qu'il y a depuis le chemin public Montréal-Québec à aller au nouveau chemin ci-dessus désigné et élargi.

Afin de permettre à la corporation de pouvoir maintenir en bon état le dit réseau d'aqueduc et de surveiller sur les lieux son bon fonctionnement, il ne pourra être fait aucune construction ou structure quelconque sur la largeur indiquée au plan annexé aux présentes, et cela sur toute la longueur du parcours tel qu'indiqué au plan, entendu cependant que les comparantes ou venderesses pourront utiliser le dit terrain et y laisser de temps à temps des roulottes pour les personnes qui louent des espaces à l'écurie pour leurs chevaux, ces roulottes servant de logement à ces personnes.

La corporation sera seule responsable de tous dommages causés par suite de l'établissement et du maintien de tel canal ~~d'égout~~ d'aqueduc et elle devra après les travaux soit de confection, ou de réparation, remettre les lieux ou surface du terrain en bon état. Il est entendu que la corporation sera seule responsable de tous accidents qui pourraient survenir durant les travaux d'excavation et d'entretien de ce réseau d'aqueduc et aucune responsabilité ou recours ne pourra être imputé aux cédantes. La corporation sera également responsable du fait de ses employés, entrepreneurs et sous-entrepreneurs, le cas échéant.

La présente servitude ainsi que tous droits et obligations résultant aux parties aux termes du présent contrat seront obligatoires et profiteront aux dites parties ainsi qu'à leurs représentants, successeurs ou ayants-droit.

Le fonds servant étant affecté à l'établissement et au maintien dudit réseau d'aqueduc outre la désignation ou indication qui en a été faite ci-dessus est mentionné dans le plan annexé aux présentes.

En outre de ce que ci-dessus, la présente servitude est consentie gratuitement, dont quittance finale et totale pour la considération.

Numéro inscription : 114 310

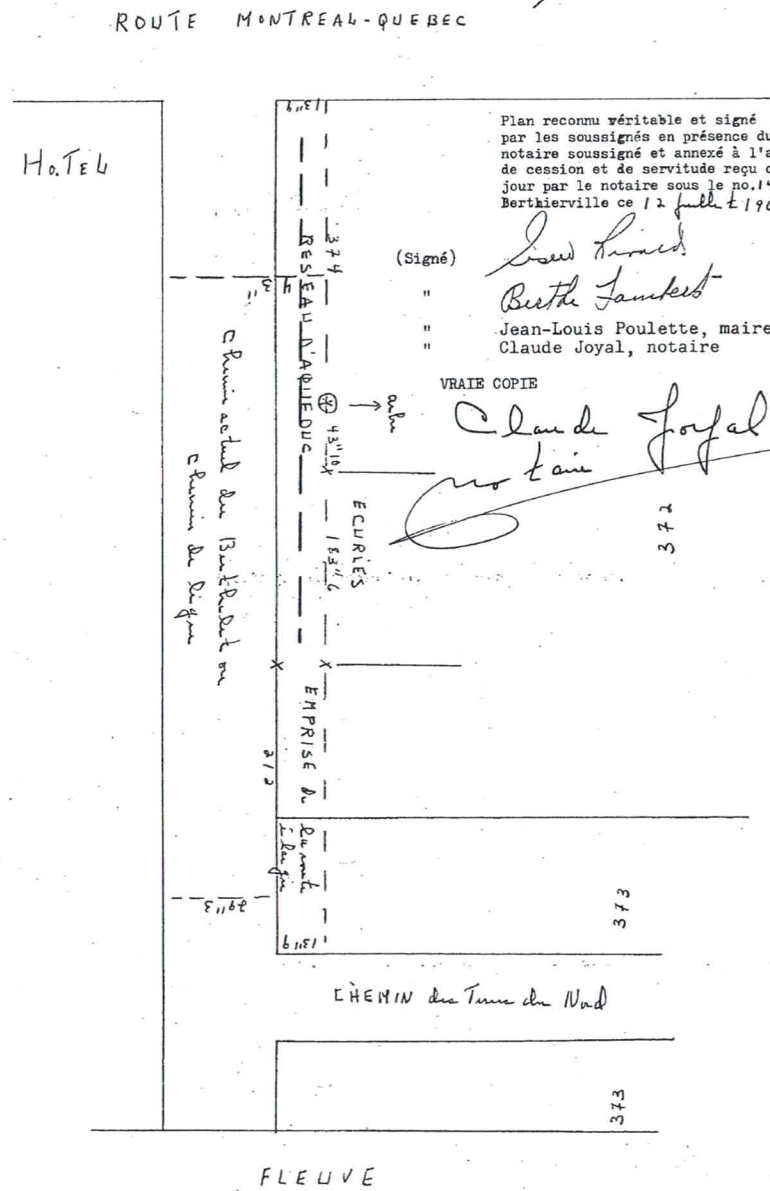

Plan reconnu véritable et signé par les soussignés en présence du notaire soussigné et annexé à l'acte de cession et de servitude reçu ce jour par le notaire sous le no. 1453.
Berthierville ce 12 juillet 1966

(Signé) Gisèle Rivard
" Berthe Lambert
" Jean-Louis Poulette, maire
" Claude Joyal, notaire

VRAIE COPIE
Claude Joyal
notaire

3/23

#16132964

partie par une partie du lot numéro cinq cent cinquante et un (Ptie 551) et en partie par les lots numéros cinq cent cinquante-trois (553) et cinq cent cinquante-quatre (554), tous du susdit cadastre.

Contentant en superficie un peu moins de cinquante-trois arpents et quatre-vingt-huit perches (53,88 arp.²).

A titre indicatif seulement, il s'agit de tout le lot originaire numéro **CINQ CENT CINQUANTE-SEPT (Ptie 557)** au cadastre officiel de la **PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT**, circonscription foncière de Berthier;

A DISTRAIRE dudit lot les emplacements suivants, savoir :

a) Une portion de terre vendue par Benoit Langevin à Sa Majesté Elisabeth II, suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 113 407 pour la construction de l'Autoroute 40;

b) L'emplacement réservé par Benoit Langevin aux termes d'n acte de vente consenti par ce dernier à André Dupuis, de même qu'aux termes d'un acte de correction entre les mêmes parties, tous deux publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous les numéros 141797 et 141 035;

c) L'emplacement vendu par Clothaire Langevin à la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Cuthbert, suivant un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 54517.

Ladite terre est sujette aux servitudes suivantes :

Servitudes X/

- **Servitude de non-accès** à l'Autoroute 40, suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 113407.
- **Servitude** consentie par Benoit Langevin en faveur de la Compagnie d'Électricité Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le onze (11) janvier mil neuf cent soixante-six (1966) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 112 944.
- **Servitude** consentie par Benoit Langevin en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le vingt-six (26) mai mil neuf cent quarante-huit (1948) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 78 375.

- **Servitude** consentie par Clothaire Langevin en faveur de Electric Service Corporation, suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 55281.
- **Servitude** consentie par Yves Dupuis en faveur de Gazoduc Trans-Québec & Maritimes Inc., suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 178 095.

b) Une partie du lot originaire numéro **CINQ CENT CINQUANTE-NEUF (Ptie 559)** au cadastre officiel de la **PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT**, circonscription foncière de Berthier;

CONTENANT toute la largeur dudit lot par la profondeur existant entre le chemin public Rang Rivière Chicot Sud à aller au lot numéro cinq cent cinquante-sept (557) dudit cadastre; **BORNÉE COMME SUIT** : en front par le chemin public Rang Rivière Chicot Sud; en profondeur par le lot cinq cent cinquante-sept (557); d'un côté au nord-ouest par les lots numéros cinq cent soixante (560) et cinq cent soixante et un (561) et de l'autre côté au sud-est par lot numéro cinq cent cinquante-sept (557), tous du susdit cadastre.

SUJET à une servitude consentie par Benoit Langevin en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 112 944.

c) Une partie du lot originaire numéro **CINQ CENT SOIXANTE ET UN (Ptie 561)** au cadastre officiel de la **PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT**, circonscription foncière de Berthier;

BORNÉE COMME SUIT : en front dans sa ligne nord-est en partie par une autre partie du lot numéro cinq cent soixante et un (Ptie 561) dudit cadastre auquel est attaché un droit de commune appartenant à Louis-Victor Sylvestre ou représentants et en partie par la Rivière Chicot; en profondeur dans sa ligne sud-ouest en partie par une autre partie du lot numéro cinq cent soixante et un (Ptie 561) appartenant à Paul-Aimé Fernet ou représentants et en partie par la ligne de division entre les terres du cadastre de la Paroisse de Saint-Cuthbert et les terres du cadastre de la Paroisse de Berthier, aujourd'hui le cadastre du Québec; d'un côté dans sa ligne nord-ouest en partie par une autre partie du lot numéro cinq cent soixante et un (Ptie 561) réservée par Armand Beaufort ou représentants aux termes de l'acte publié à Berthier sous le numéro 141 355 et en partie par le lot numéro cinq cent soixante-trois (563) et de l'autre côté dans sa ligne sud-est par les lots cinq cent soixante (560), cinq cent cinquante-neuf (559), cinq cent cinquante-sept (557) et cinq cent soixante-six (566) du susdit cadastre de la Paroisse de Saint-Cuthbert. **Contenant** cette terre une

Servitude X 1

superficie d'un peu moins de soixante arpents et quatre-vingt-cinq perches (60,85 arp.²).

Sujet à une servitude consentie par Yves Dupuis en faveur de Gazoduc Trans-Québec & Maritimes suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 178 095.

A titre indicatif seulement, il s'agit de tout le lot originaire numéro **CINQ CENT SOIXANTE ET UN (561)** au cadastre officiel de la **PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT**, circonscription foncière de Berthier;

A DISTRAIRE dudit lot les emplacements suivants, savoir :

i) L'emplacement réservé par Armand Beaufort aux termes d'un acte de vente consenti par ce dernier en faveur d'André Dupuis, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 141 355.

ii) Un terrain de dix pieds (10') de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin public qui le borne à un bout à aller à la Rivière Chicot qui le borne à l'autre bout, auquel est attaché un droit de commune dans la Commune de Berthier.

iii) Une partie dudit lot de la contenance d'environ un demi arpent et vendue par Armand Beaufort à Paul-Aimé Fernet, suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 91 974.

A titre indicatif seulement, les lots cinq cent cinquante-sept (557) et cinq cent soixante et un (561) du cadastre de la Paroisse de Saint-Cuthbert sont traversés par le chemin de fer du Canadien Pacifique (lot 562) et par le chemin public, Rang Rivière Chicot Sud, Saint-Cuthbert.

AVEC toutes les constructions érigées sur la dite terre et sans limiter la généralité de ce qui précède, une maison portant le numéro 795 Rang Rivière Chicot Sud, Saint-Cuthbert, province de Québec, J0K 2C0.

Sont incluses dans la présente cession les installations permanentes de chauffage, d'électricité et d'éclairage.

2.- **UNE TERRE** située dans la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, connue et désignée comme étant le lot numéro **TROIS MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT VINGT-CINQ (3 448 825)** au **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de Berthier;

3.- **UNE TERRE** située dans la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, connue et désignée comme étant composée de :

a) Le lot numéro **TROIS MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-NEUF MILLE CENT CINQUANTE-DEUX (3 449 152)** au **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de Berthier;

b) Le lot numéro **TROIS MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE (3 448 875)** au **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de Berthier;

c) Le lot numéro **TROIS MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX (3 448 870)** au **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de Berthier;

d) Le lot numéro **TROIS MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-DEUX MILLE QUATRE-VINGT-ONZE (3 452 091)** au **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de Berthier;

Sans bâtisse.

Servitudes x

Ladite terre est sujette aux servitudes suivantes, savoir :

- **Servitude** consentie par Jos Mc Murray en faveur de The Shawinigan Water and Power Company, suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le dix-sept (17) mars mil neuf cent quarante-deux (1942) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 69 365, affectant originairement le lot 372 du cadastre de la Paroisse de Berthier, pour l'installation et le maintien d'une ligne de transmission d'électricité.
- **Servitude** consentie par Eugène Garneau en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le vingt-six (26) mai mil neuf cent quarante-huit (1948) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 78 398 et affectant originairement les lots 372 et 373 du cadastre de la Paroisse de Berthier pour l'installation et le maintien d'une ligne de transmission d'électricité.
- **Servitude** consentie par Succession Rosaire Rivard et al. en faveur de la Corporation Municipale de la Paroisse de Berthier, suivant acte reçu devant Me Claude Joyal, notaire, le douze (12) juillet mil neuf cent soixante-six (1966) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 114 310, consistant en un

5/33

Servitudes X

droit de placer et d'entretenir à perpétuité un réseau d'aqueduc le long du Rang Berthelet à partir de la limite sud-est de la Route 138.

- **Servitude de non-accès** à l'Autoroute 40, suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro **108 325.**
- **Servitude** consentie par la Corporation Municipale de la Paroisse de Berthier en faveur de Sa Majesté, suivant un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 134 509, consistant en un droit de passage, d'usage et de jouissance et affectant originairement parties des lots trois cent soixante-treize (Ptie 373) et quatre cent vingt-trois (Ptie 423) du cadastre de la Paroisse de Berthier sur les eaux navigables s'il en est qui baignent, courent sur et sous le dit terrain.
- **Servitude** consentie par Gisèle Rivard en faveur de la Corporation Municipale de la Paroisse de Berthier, suivant un acte reçu devant Me Claude Joyal, notaire, le douze (12) juin mil neuf cent soixante-quinze (1975) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 144 155, consistant en une servitude de passage à pieds et en voiture à perpétuité afin de permettre à la dite Corporation ou ses représentants de passer sur ledit terrain pour tourner et virer avec les machineries nécessaires et pousser la neige au Fleuve.
- **Servitude** consentie par J. O. A. Mireault en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le dix-sept (17) mars mil neuf cent quarante-deux (1942) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 69 364 pour l'établissement et le maintien d'une ligne de transmission d'électricité affectant originairement les lots numéros quatre cent vingt-trois (423) et quatre cent vingt-quatre (424) du cadastre de la Paroisse de Berthier.
- **Servitude** consentie par Frank Périgard en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le huit (08) octobre mil neuf cent quarante-deux (1942) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 70 163 pour l'établissement et le maintien d'une ligne de transmission d'électricité affectant originairement le lot numéro quatre cent vingt-trois (423) du cadastre de la Paroisse de Berthier.
- **Tous les droits** pouvant exister en faveur de Wellie Desnoyers ou représentants dans l'ancien chemin, suivant un acte de vente consentie par J. A. Mireault en faveur de Wellie Desnoyers, reçu devant Me Avila Rouleau, notaire, le vingt et un (21) novembre mil neuf cent quarante-cinq (1945) et

Servitudes X

dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 74 155.

- **Servitude** consentie par J. O. A. Mireault en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le vingt-six (26) mai mil neuf cent quarante-huit (1948) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 78 397 pour l'établissement et le maintien d'une ligne de transmission d'électricité affectant originairement les lots numéros quatre cent vingt-trois (423) et quatre cent vingt-quatre (424) du cadastre de la Paroisse de Berthier.
- **Servitude de passage** consentie par Bernardin Roulin et Odette Gumy en faveur de André Dupuis et représentants, suivant acte reçu devant le notaire soussigné, le vingt (20) novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 192 967, consistant en une servitude réelle et perpétuelle de passage à pieds sur des parties des limites nord-ouest et sud-ouest du lot 3 452 091 du cadastre du Québec, d'une largeur de cinq pieds (5,0').
- **Servitude** consentie par André Dupuis en faveur du Ministère des Transports, suivant acte reçu devant Me Marcel Sarrazin, notaire, le dix-sept (17) août mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 155 164, consistant en une servitude de non-accès à la Montée St-Cuthbert ou Rang Berthelet et à la Route 138 par le lot numéro 3 448 870 du cadastre du Québec.
- **Diverses servitudes de passage et d'accès** établies entre Sylvie Deshaies et Bernardin Roulin et Odette Gumy, suivant acte reçu devant le notaire soussigné, le premier (1er) avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 261 198 et dont le cessionnaire déclare connaître les termes et teneur et s'engage à respecter à l'entière exonération du cédant.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives inhérentes audit immeuble, et notamment sujet aux servitudes d'utilité publique en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec, et sous réserve des droits d'Hydro-Québec d'occuper une partie de l'immeuble pour fins d'installation des circuits, poteaux et équipements nécessaires au branchement et au réseau, le tout conformément à son règlement portant le numéro 634 relatif aux conditions de fourniture d'électricité.

Le tout ci-après nommé : **« l'immeuble »**

6/33

261 198

Servitude X

- Servitude consentie par Jos Mc Murray en faveur de Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le dix-sept (17) mars mil neuf cent quarante-deux (1942) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 69365 affectant le lot trois cent soixante-douze (372) susdit, pour l'installation et la maintien d'une ligne de transmission d'énergie électrique.

- Servitude consentie par Eugène Garneau en faveur de Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. Avila Boivin, notaire, le vingt-six (26) mai mil neuf cent quarante-huit (1948) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 78398 affectant le lot trois cent soixante-douze (372) et le lot trois cent soixante-treize (373) susdits, pour l'installation et le maintien d'une ligne de transmission d'énergie électrique.

- Servitude consentie par Succession Rosaire Rivard et al. en faveur de la Corporation Municipale de la Paroisse de Berthier, suivant acte reçu devant Me Claude Joyal, notaire, le douze (12) juillet mil neuf cent soixante-six (1966) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 114310, consistant en droit de placer et d'entretenir à perpétuité un réseau d'aqueduc le long du Rang Berthelet à partir de la limite sud-est de la route 138.

- Servitude de non-accès à l'autoroute 40 existant en faveur de l'Office des Autoroutes du Québec, suivant acte publié le vingt-quatre (24) avril mil neuf cent soixante-quatre (1964) sous le numéro 108325.

- Servitude consentie par la Corporation Municipale de la Paroisse de Berthier en faveur de Sa Majesté, suivant acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 134509, le vingt-six (26) février mil neuf cent soixante-treize (1973) consistant en un droit de passage, d'usage et de jouissance sur parties des lots trois cent soixante-treize (373) et quatre cent vingt-trois (423) du cadastre de la Paroisse de Berthier sur les eaux navigables s'il en est qui baignent, courent sur et sous ledit terrain, étant les parcelles A et B identifiées sur un plan 1 qui demeure annexé aux présentes après avoir été reconnu véritable par les parties et signé par elles avec et en présence du notaire soussigné.

7/33

Numéro inscription : 261 198

Servitude X

- Servitude consentie par Gisèle Rivard en faveur de la Corporation Municipale de la Paroisse de Berthier, suivant acte reçu devant Me Claude Joyal, notaire, le douze (12) juin mil neuf cent soixante-quinze (1975) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 144155, consistant en une servitude de passge à pieds et en voiture à perpétuité sur les parcelles A et B identifiées sur le plan 1 ci-dessus mentionné afin de permettre à ladite Corporation ou ses représentants de passer sur ledit terrain pour tourner et virer avec les machineries nécessaires et pousser la neige au fleuve.

- Servitude consentie par J.O.A. Mireault en faveur de Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J.A. Boivin, notaire, le dix-sept (17) mars mil neuf cent quarante-deux (1942) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 69364 pour l'établissement et le maintien d'une ligne de transmission d'énergie électrique sur des parties des lots quatre cent vingt-trois (423) et quatre cent vingt-quatre (424) susdites.

- Servitude consentie par Frank Périgard en faveur de Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. A. Boivin, notaire, le huit (08) octobre mil neuf cent quarante-deux (1942) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 70163 pour l'établissement et le maintien d'une ligne de transmission d'énergie électrique sur une partie du lot quatre cent vingt-trois (423) susdit.

- Tous droits pouvant exister en faveur de Wellie Desnoyers ou représentants dans l'ancien chemin suivant acte de vente par J.A. Mireault en faveur de Wellie Desnoyers, reçu devant Me Avila Rouleau, notaire, le vingt et un (21) novembre mil neuf cent quarente-cinq (1945) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 74155.

- Servitude consentie par J. Anatole Mireault en faveur de Shawinigan Water and Power Co., suivant acte reçu devant Me J. A. Boivin notaire, le vingt-six (26) mai mil neuf cent quarante-huit (1948) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 78397 pour l'établissement et le maintien d'une ligne de

transmission d'énergie électrique sur parties des lots quatre cent vingt-trois (423) et quatre cent vingt-quatre (424) susdites.

Servitude X

- Servitude consentie par Bernardin Roulin et Odette Gumy à André Dupuis et représentants, suivant acte reçu devant le notaire soussigné, le vingt (20) novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 192967, consistant en une servitude réelle et perpétuelle de passage à pieds sur la limite nord-ouest et sud-ouest d'une partie du lot quatre cent vingt-trois (Ptie 423) , d'une largeur de cinq pieds (5') en faveur des lots 423-1 à 423-6 inclusivement du cadastre susdit. L'acquéreur déclare connaître exactement l'assiette de ce passage.

- Servitude consentie par André Dupuis en faveur du Ministère des Transports, suivant acte reçu devant Me Marcel Sarrazin, notaire,le dix-sept (17) août mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 155164, consistant en une servitude de non-accès à la Montée St-Cuthbert ou Rang Berthelet et à la route 138 par la partie du lot 372 cédée audit Ministère des Transports aux termes dudit acte.

GARANTIE

La présente vente est consentie avec la garantie légale.

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur déclare être propriétaire de l'immeuble vendu pour l'avoir acquis en plus grande étendue aux termes des actes suivants:

- Vente par André Dupuis en faveur de Bernardin Roulin et Odette Gumy aux termes d'un acte reçu devant le notaire soussigné, le vingt (20) novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Berthier sous le numéro 192967.

Numéro inscription : 134 509

#134509

province de Québec; de là, en direction sud-est, à cinquante-cinq degrés, trois minutes et huit secondes (S. E. 55° 03' 08") sur une distance de trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) pieds, plus ou moins, jusqu'au point G sur le côté sud de la route menant à Saint-Cuthbert, ci-après appelé point de départ; de là, en direction sud-est, à cinquante-cinq degrés, trois minutes et huit secondes (S. E. 55° 03' 08") sur une distance de quarante-huit (48) pieds, plus ou moins, jusqu'au point E le long de la face d'un quai public appelé quai Saint-Cuthbert; de là, le long de la face dudit quai, en direction sud-ouest, à quarante-neuf degrés, trente-quatre minutes et cinquante-deux secondes (S. O. 49° 34' 52") sur une distance de douze (12) pieds, plus ou moins, jusqu'au coin sud dudit quai appelé point F; de là, en direction nord-ouest, à quarante degrés, cinquante-cinq minutes et huit secondes (N. O. 40° 55' 08") sur une distance de quarante-sept pieds et cinq dixièmes (47.5), plus ou moins, jusqu'au point de départ G, tel qu'il apparaît sur le plan ci-annexé.

Nous utilisons ci-haut les mesures anglaises et les désignations astronomiques.

Servitude X

Nous nous réservons, cependant, ainsi qu'à Nos Successeurs et ayants droit, le droit de passage, d'usage et de jouissance sur les eaux navigables, s'il s'en trouve, qui baignent, recouvrent, traversent ou coulent ou qui pourront baigner, recouvrir, traverser ou couler sur ou sous ledit terrain ou une partie quelconque d'icelui, actuellement ou à l'avenir.

134509

9/23

Numéro inscription : 192 967 # 192967

AVEC toutes les constructions érigées sur les emplacements et terres ci-dessus, soit mais sans limiter la généralité de ce qui précède.

- une maison d'habitation portant le numéro civique 111 route 138 à Berthier;

Servitude X

SUJET aux servitudes enregistrées au bureau de la division d'enregistrement de Berthier sous les numéros 144155, 114310, 78398, 78397, 69365, 69364, 70163, 74155, 134509, 155164 et toutes autres servitudes aux fins d'utilité publique.

La présente vente comprend également les biens suivants, savoir:

- sept (7) chalets non meublés
- une (1) grange-étable.
- une (1) étable.
- tous les hangars
- la piscine extérieure
- un convoyeur intérieur situé dans la grange-étabi
- un tracteur de marque International #444, année 1977, avec pelle à l'avant
- un wagon
- tous les équipements de piscine
- un poêle Jenn-Air
- un four à convection
- un lave-vaiselle encastré.
- une fournaisse à bois située au sous-sol.
- tous les lustes de la maison
- les rideaux, toiles, prélarts, tapis se trouvant présentement de la maison.
- tous les systèmes de ventilation et de chauffage réservoir à eau chaude etc. SAUF le système de chauffage situé dans

10/23

108325.

AU REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE BERTHIER

Monsieur,

JE, soussigné, Bernard Pinard, ministre de la Voirie, de la province de Québec, ayant la direction des travaux relatifs à la construction de l'Autoroute de la Rive Nord, et de son raccordement à la ville de Joliette, selon les dispositions de l'article 1066V du Code de procédure civile de la province de Québec et de ses amendements, dépose au bureau de la division d'enregistrement de Berthier:

UN PLAN GENERAL préparé par Pierre Lapointe, arpenteur-géomètre, et approuvé par monsieur Roger T. Trudeau, ing., en date du 13 avril 1964, montrant le tracé de ladite Autoroute de la Rive Nord et son raccordement à la ville de Joliette, et comprenant les immeubles ou parties d'immeubles énumérés dans les documents ci-joints.

EN CONSEQUENCE, vous êtes requis de donner acte du dépôt des présents documents, de procéder à leur enregistrement et, à cette fin, de faire toute entrée requise qui vous incombe à l'index aux immeubles, etc.

SIGNE à Québec, ce vingt-deuxième. jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-quatre.

BERNARD PINARD
Ministre de la Voirie

Numéro 108 325
Enrégistré
le 24ième
jour de Avril
mil neuf cent soixante
quatre à 9 heures
et —
minutes de l'avant-midi.
Registrateur.

Voir abandon de Servitude de Non-accès Enreg. No - 215466 le 90-02-08. Marcelle Barthe Enq. adj.

1044756412

Numéro inscription : 108 325

23/11

Numéro inscription : 108 325

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Numéro 770 — Québec, le 22 AVR 1964

PRÉSENT:
Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT la construction d'une voie de raccordement de l'autoroute Montréal-Berthier (Lavaltrie) à Joliette

------oooOooo------

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du Ministre de la voirie, en vertu de l'article 15 de la Loi des autoroutes (Statuts refondus 1941, chapitre 1610, édicté par l'article 1 de la loi 9-10 Elizabeth II, chapitre 52):-

a) Qu'une voie de raccordement de l'autoroute Montréal-Berthier (Lavaltrie) à Joliette, soit sur une distance d'environ 20 milles, soit construite par l'Office des autoroutes du Québec, suivant un tracé conforme au plan général annexé à la proposition sur laquelle est basée le présent arrêté en conseil;

b) Que cette construction soit effectuée selon les plans et devis que l'Office est autorisé à préparer et qui devront être approuvés par le Ministre de la voirie conformément à l'article 16 de la Loi des autoroutes;

c) Qu'à ces fins et relativement à l'usage des marques de commerce dans la préparation des plans et devis, aux demandes de soumissions et à l'adjudication des contrats, l'Office soit tenu d'appliquer intatis mutandis, les règlements édictés par l'arrêté en conseil numéro 1050, du 5 juin 1961.

Jacques Prémont
Greffier Adjoint du Conseil Exécutif

Numéro inscription : 108 325

12/23

Numéro inscription : 108 325

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Numéro 771 *Québec, le* 22 AVR 1964

PRÉSENT:
Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT une autoroute devant relier la Métropole de la Province à Berthier

-----oooOooo-----

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du Ministre de la voirie, en vertu de l'article 15 de la Loi des autoroutes (Statuts refondus 1941, chapitre 14A, édicté par l'article 1 de la Loi 9-10 Elizabeth II, chapitre 62):

a) QU'une autoroute devant relier la Métropole de la Province à Berthier, sur une distance d'environ 50 milles, soit construite par l'Office des autoroutes du Québec suivant un tracé conforme au plan général annexé à la proposition sur laquelle est basé le présent arrêté en conseil;

b) QUE cette construction soit effectuée selon les plans et devis que l'Office des autoroutes du Québec est autorisé à préparer et qui devront être approuvés par le Ministre de la voirie conformément à l'article 16 de la Loi des autoroutes;

c) QUE ces fins et relativement à l'usage des marques de commerce dans la préparation des plans et devis, aux demandes de soumissions et à l'adjudication des contrats, l'Office soit tenu d'appliquer, mutatis mutandis, les règlements édictés par l'arrêté en conseil numéro 1358, du 5 juin 1961.

Jacques Fremont
Greffier Adjoint du Conseil Exécutif

Numéro inscription : 108 325

13/23

Numéro inscription : 108 325

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC
AUTOROUTE DE LA RIVE NORD
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BERTHIER

Voir enreg. No. 110708, étant le dépôt d'un plan & description de certaines expropriations additionnelles facilitant la site construction, contre certains lots mentionnés au document. J. Doucet, Régistrateur

A) TERRAIN REQUIS

UNE lisière de terrain de figure irrégulière située dans les municipalités des paroisses de St-Antoine de Lavaltrie, Lanoraie d'Autray, Ste-Geneviève de Berthier et St-Cuthbert, faisant partie du cadastre officiel des paroisses de St-Antoine de Lavaltrie, St-Joseph de Lanoraie, Berthier et St-Cuthbert, division d'enregistrement de Berthier, composée des lots ou parties des lots ci-après énumérés et paraissant être la propriété de:

CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE ST-ANTOINE DE LAVALTRIE

NOS. DE LOTS	PROPRIETAIRES
P. 125	Dame Louisa Lacombe
Pties 126, 127, 128, 129	Bruno Pelletier
P. 130	François Ruinot
Pties 131, 134, 135	René Bissonnette
P. 132	Lucien Payette
P. 133	Ovide Hétu
P. 136, P. 137, P. 138	Joséphine Lareau
P. 363	Joseph Giguère
P. 371	Gérard Thiffault
P. 372	Paul Pelletier
P. 109	François Pelletier

...2

Numéro inscription : 108 325

P. 108	Bruno Pelletier
P. 105	Clément Daigneault
P. 104	Roland Giguère
P. 140	Normand Riquier
P. 101	Dame Rose Blanche Hénault
Pties 99, 142	Louis Hénault
P. 144	Joseph Picard
P. 349	Lucien Martel
P. 350	Collège de L'Assomption
P. 98	Hervé Giguère
P. 146	Lucien Giguère
P. 346	L.J. Antonio Guilbault
P. 345	Alexandre Venne
P. 344	Wilfrid Gravel
P. 343	Victor Bourdelais
P. 94	Joséphine Lareau
P. 93	Fabien Boisjoli
Pties 251, 252, 332, 333	Ulric Picard
Pties 334, 335, 337	Victor Bordelais
Pties 332, 333, 334, 336, 338, 340	Raymond Bruneau
Pties 329, 331	Jean-Paul Pontbriand
Pties 323, 325, 326, 327, 328	Henri Forest
P. 322	Guy Mousseau
P. 321	Réal Martel
Pties 318, 319, 320	Claude Lacombe
P. 317	Simon & Hector Gour
Pties 312, 315	Georges-Guy Pelletier

...3

√Pties 311, 313	Bruno Pelletier
√P. 310	Dame Mellie Comtois
√P. 308	Louis Joseph Goyet
√Pties 304, 306	Orise Champagne
√P. 305	Aurèle Boisjoli
√P. 303	Roland Gour
√Pties 299, 300, 301	Réal Martel
√Pties 295, 297, 298	Maurice Boisjoli
√Pties 293, 294, 295	Claude Lacombe
√P. 295	Damase Lacombe
√P. 295	René Lacombe
√P. 294	Dieudonné Martel
√P. 294	Réal Martel
√Pties 291, 292	Louis Lacombe
√P. 290	Jean-Marie Perron
√P. 290	Louis P. Thériault
√P. 289	Honoré Boisjoli
√Pties 286, 287, 288	Gérard Boisjoli
√P. 285	Emile Boisjoli
√Pties 280, 281, 283	Honoré Boisjoli
√P. 278	Bernard English
√Pties 275, 277	Ministère de l'Agriculture Canada (Ferme Expérimentale)
√Pties 269, 271, 272	Léonie Bourassa
√Pties 263, 265	Jacques Lebail
√Pties 362, 363	Raymond Georges
√P. 261	Aimé Charland
√P. 256	Jean-Paul Martel
√Pties 413, 419	Réal Martel
√P. 419	Marcel Forest

Voir enreg. no. 110709; étant le dépôt d'un plan & description d'une partie du lot 295 de Lavaltrie comme appartenant à Isidore Bourassa. [signature] Régistrateur

...4

Numéro inscription : 108 325

√P. 419	Jean-Paul Lacombe
√417	Réal Martel
√P. 419	Dame Valérie Lacombe Martineau
√P. 419	Georges Etienne Boisjoli
√P. 419	Laurette Boisjoli
√P. 480	Albert Martel
√P. 481	Georges Etienne Boisjoli
√P. 478	Léopold Lachance
√P. 477	Joseph Villeneuve
√P. 474	Gaétan Fisette
√P. 461	Rosaire Lachance
√P. 460	Clément Asselin
√P. 459	Paul Pelletier
√P. 459	André Fafard
√P. 458	Elizabeth Landreville Vincent
√P. 458	Marcel Vincent
√P. 457	Joseph Tellier dit Lafortune et al
√P. 452, P. 456	Dame Anna Gauthier Goyette
√Pties 453, 454, 455	Raymond & Robert Vaes

CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE ST-JOSEPH DE LANORAIE

√P. 767	Martial Goyette
√Pties 751, 753, 754, √768	Lucien Van Sterthem
√Pties 746, 748, 749	Marcel Beauparlant
√Pties 739, 744, 745	Jean-Paul Martel
√P. 740	Joseph Boisvert
√Pties 730, 731, 732, √733, 734, 735, 736, 738	Maurice Martel

...5

P. 729	William Chaput
P. 729	Oswald Grinos dit Boisjoli
Pties 727, 728	J. Claude Beauparlant
Pties 723, 724, 725, 726	Marcel Beauparlant
P. 722	Lucien Van Sterthem
Pties 715, 718, 719, 720, 721	Oscar Martel
Pties 708, 709, 712 713, 714	Lucien Van Sterthem
P. 707	X Adrien & Télesphore Gervais
P. 706	Arthur Mondor
P. 705	H. Pagé
P. 704	Gérard Deslauriers
P. 703	Jean-Paul Martel
Pties 702, 807	John Cammaert
Pties 699, 700	André Dion
P. 698	Conrad Tassé
P. 697	Roland Dion
Pties 694, 695, 696, 808, 809	Gabriel Roy
P. 691	Martin Biron
P. 690	Fortunat Rondeau
P. 686	Julien Rondeau
P. 685	Clément Côté
P. 816	Damase Champagne
Pties 820, 824, 827	Joseph Alfred Doucet
P. 828	Barthélémi Doucet
P. 830	Honorius Villeneuve
P. 831	Jean Robillard

...6

Numéro inscription : 108 325

P. 832	David Turcotte
P. 833	Benjac Investment Corp.
P. 834	Jules Parent
Pties 835, 836	Gabriel Roy
P. 837	Jules Mondor
P. 838	Guy Morin
Pties 840, 842, 843, 844	Donat Champagne
P. 845	Joseph Arthur Mondor
Pties 846, 847, 848	J. Edouard Labrecque
P. 849	Dame Maria Bonin Boisjoli
P. 850	Isidore Hétu, fils
P. 850	Dame Simone Payette Hétu
P. 851	Médéric Laroche
P. 852	Joseph H. Champagne
P. 853	Maxime Champagne
P. 854	La Corporation de la Paroisse de Lanoraie
P. 855	Clodomir Heynemand
P. 1034	A.R. Bostwick
Pties 857, 858	Jules Parent
P. 859	Médéric Laroche
P. 635	Bernard Desrosiers
P. 634	Georges Hénault
Pties 632, 626, 875	Gilles, Jean, Jacques, Maurice & Yvon Bonin
P. 631	Fhalmi Enterprises Ltd. & Fides Development Corp.
P. 630	Aimé Bonin
P. 630	Louis-Joseph Bonin

...7

16/33

P. 626	Ozanam Lasalle
Ptie 625, 870, 877	Rodolphe Bonin
Ptie 870, 871, 872, 873, 874	Georges-Etienne Asselin
P. 876	Avila Blais
P. 876	Flore Champagne Bonin
P. 876	Octave Blais
P. 876	Adrien Beausoleil
P. 877	Roland Bonin
P. 877	Honoré Destrempes
P. 877	Albert Blais
P. 878	Alphonse Parent
P. 878	Joseph Marchand
P. 879	Charlemagne Goulet
P. 881	Cécile Mondor
P. 882	Rogatien Savignac
P. 883	Bernard Asselin
P. 884	Corrine Piché Tellier
Ptie 885, 886	Gabriel Beausoleil
Ptie 598, 599	Bernardin Bonin
Ptie 595, 596, 597	Rosaire Bonin
Ptie 593, 594	Lucien Bonin
P. 590	Hervé Bonin
Ptie 589, 590	Bertrand Landry
Ptie 587, 589	Azellus Pilon
P. 585	Atchez Doucet
P. 584	Hector Blais
P. 583	Albert Bayeur
P. 583	Esdras Bellemarre

...8

Numéro inscription : 108 325

Ptie 580, 581	Roger Mondor
P. 579	Henri Pagé
P. 579	Gabriel Beausoleil
Ptie 569, 574, 577, 579	Georges Hénault
Ptie 570, 571, 573	Gabriel Beausoleil
P. 570	Philias Beausoleil
P. 567	Albert Blais
P. 567	Hector Blais
P. 566	Léo Deschêne
P. 565	Fortunat Doucet
Ptie 562, 564	Paul-Emile Coutu
Ptie 561, 558	Israël Tarte
P. 559	François Dugoua
P. 556	Zénon Bonin
P. 555	Henri Tarte
P. 552	André Plante
P. 1014	Royal Trust Co. et al

CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE BERTHIER

Ptie 148, 149, 151, 151-A, 152	André Plante
P. 142, P. 144	Gaston Ruisse
Ptie 141, 131, 132	Antonio Blais
Ptie 128, 129	Marielle Gélinas
Ptie 125, 128	Joseph Hildège Coulombe
P. 127	Archibald Dostaler
P. 124	Succession Charles Blais
P. 123	Jean-Guy Piette

...9

12/33

P. 123	Léopold Tellier
Pties 50, 52	Joseph Hector Pagé
P. 53	Henri Blais
P. 54	Léopold Tellier
Pties 55, 55-A	Benoit Piette
P. 57	Adrien de Grandpré
P. 58	Maurice Barette
P. 59	Alfred Pagé
P. 60	Fhalmi Enterprises Ltd.
Pties 61, 63	Gérard-Jacques-Jean Ferland
P. 64	Léo Denis
P. 67	Louis-Joseph Pagé
P. 68	Joseph Denis
P. 68	Les Moniales Dominicaines
P. 69	Les Clercs de St-Viateur
P. 72	Jean-Luc Grégoire
P. 76	Donatien Poulette
P. 76	Imperial Oil Co. Ltd.
P. 83	La Fabrique de Berthier
P. 92	Denis Benoit
P. 92	Alphonse Parent
Pties 102, 107	Rosario Gervais
Pties 108-42, 108-43	Harold Lacoursière (Domaine)
P. 484	Camille Ducharme
P. 484	Alexandre Drainville
P. 485	Jean-Noël Sylvestre
P. 483	Charles Sylvestre

...10

Numéro inscription : 108 325

P. 407	Hilaire Cabana
Pties 402, 403, 404, 405	Olivier Desnommés
P. 401	Cuthbert Manègre
P. 400	Lucien Robillard
P. 399	Guillaume Fafard
P. 397	Anselme Cabana
P. 396	Bertrand Fafard
P. 395	Roméo Fafard
Pties 393, 394	Yvon Desnommés

CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT

P. 546	Alexandre Drainville
P. 545	Charles Sylvestre
Pties 543, 547	Fernand Fafard
P. 543	Lucia Beaufort Robillard
P. 547	Bertrand Caron
548	Gérard Lavallée
P. 542	Viateur Beaufort
P. 541	Florent Beaufort
P. 39	Alphonse Fafard
P. 40	Gabrielle Laferrière
Pties 42, 43, 44	Gilles Toupin
P. 45	Alphonse Destrempes
Pties 46, 49	Cyrille Carpentier
Pties 47, 48, 54	Florent Carpentier
P. 50	Roger Bérubé
Pties 51, 52, 53, 55, 56, 54, 61	Gilles Laferrière

....11

Numéro inscription : 108 325

B) SERVITUDE DE NON-ACCES

UNE servitude de non-accès, avec interdiction d'y pratiquer aucune ouverture dans les clôtures latérales, affectera tous les résidus des lots plus haut énumérés et tous les lots ou parties des lots ci-après énumérés:

CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE
DE BERTHIER

NOS. DE LOTS

356 à 361
373
408 à 420
422

Servitude de non accès

LE TOUT, tel que montré sur le plan ci-joint, préparé par le soussigné, en date du 13 avril, 1964.

SIGNE A MONTREAL, ce treizième jour d'avril mil neuf cent soixante-quatre.

PIERRE LAPOINTE
Arpenteur-Géomètre.

Numéro inscription : 108 325

Ferme Gross et Fils inc. 43 Numéro du client : 0157743

Région - zone CER : 10-03	Région - zone MGR : 10-03

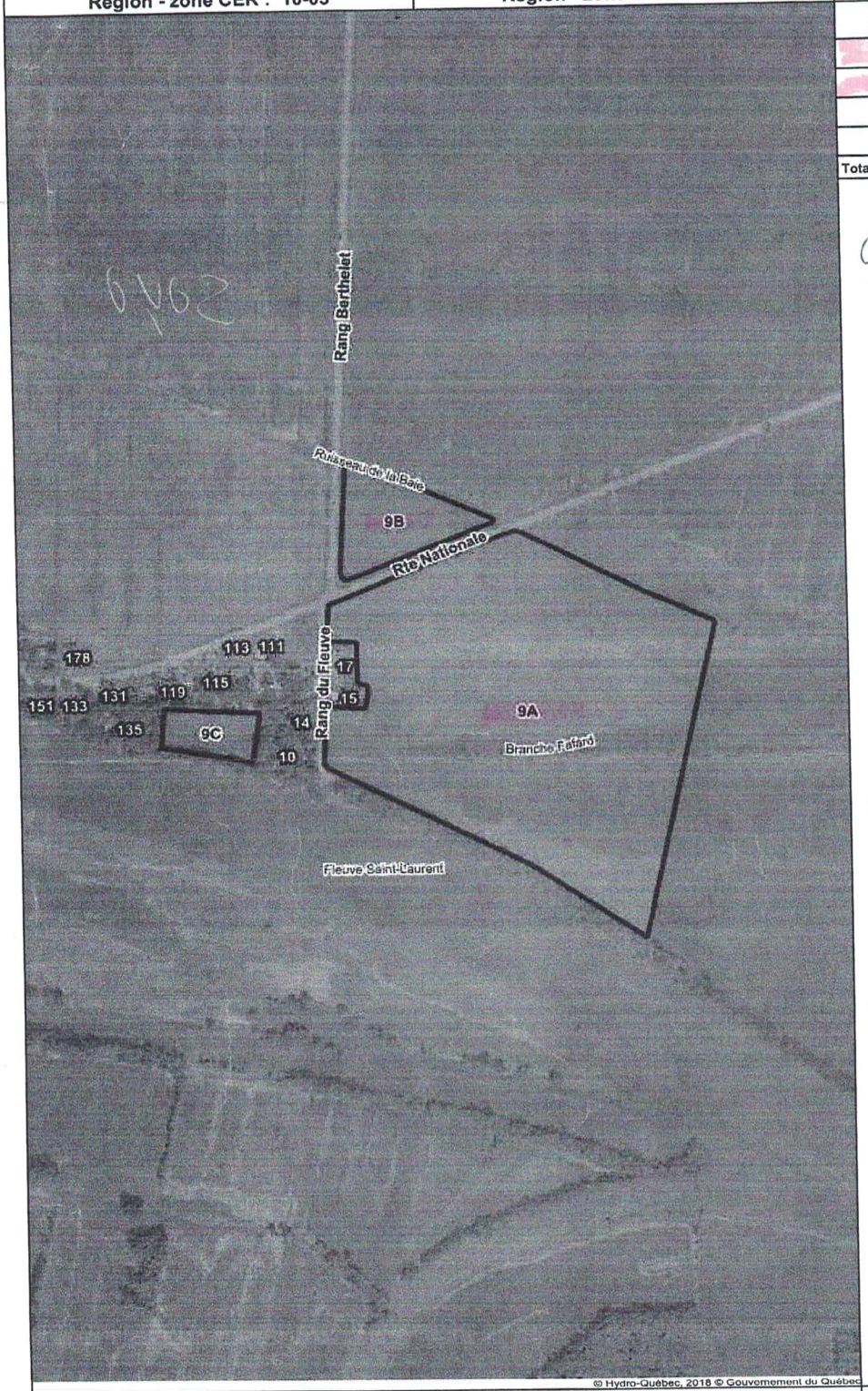

Diagramme 1

No. Pcl.	Sup. ha	Statuts IASC*
9A	22,9	
9B	2,2	
9C	1,0	
Total :	**26,1**	

9A + 9B =
25.1 ha.

Information localisation :
Odette Roulen (9A, 9B);

Municipalité(s) :
Sainte-Geneviève-de-Berthier

Légende :

	Mesure déclarée
*	Interdiction d'augmenter la superficie en culture

0 80 160 240 m
1/8 000 1 mm = 8 m

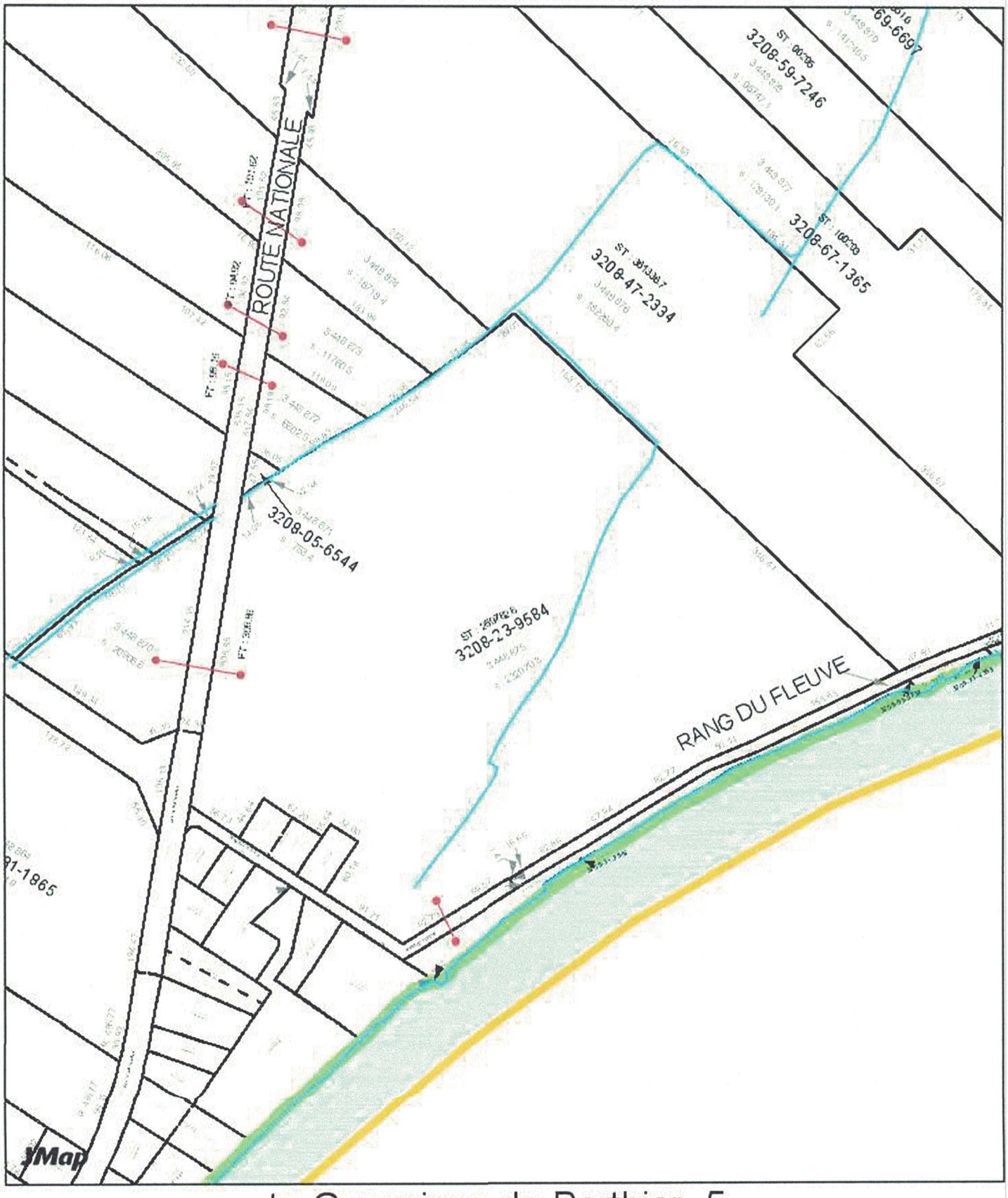

te-Genevieve-de-Berthier- 5

Producteur: Francis Gaudet

Date: 17/04/2023

1:5000

21/23

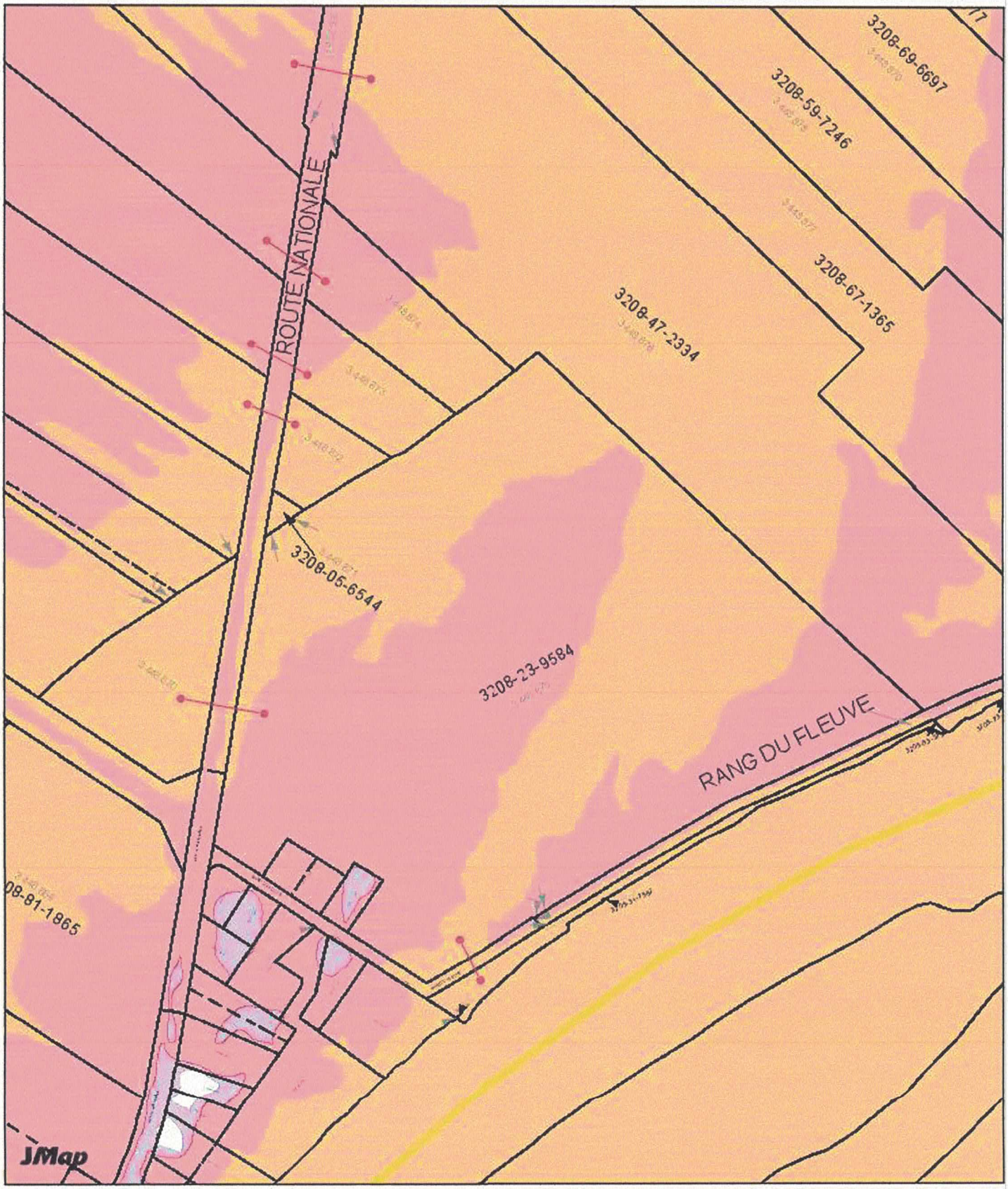

520 - MRC

Producteur: Francis Gaudet

Date: 17/04/2023

1:5000

CPTAQ
Vue Aérienne

Adresse :
Route 138
Sainte-Geneviève-de-Berthier J0K1A0

Lot(s) :
3 448 870, 3 448 875,
3 449 152

Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale et ne vous permet aucun droit de certification des limites cadastrales sur une propriété.
3. Source : https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/?